Recyclage triennal S.S.I.A.P 1
Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personne

Tarif : Nous consulter

Le centre répond aux normes d'accessibilité

FICHE PROGRAMME

12 personnes maximum

Templemars (59175)

2 jours soit 14 heures

Objectif : Maintenir et améliorer les connaissances théoriques et pratiques des agents liées aux Établissements Recevant du Public et immeuble de grande hauteur, dans le domaine de la sécurité incendie

Public concerné :

- Titulaire des diplômes SSIAP, d'une équivalence ou des diplômes « ERP » et « IGH » niveau 1 de moins de 3 ans et en activité.
- Formation accessible aux personnes handicapées sous réserve d'aptitude médicale (arrêté du 2 mai 2005)

Pré requis : Être Titulaire d'un diplôme SSIAP 1, d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE1 en cours de validité).

Moyens pédagogiques :
Livret de cours, film vidéo, PowerPoint, Extincteurs, bac à feu écologique

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques sur vidéo projecteur.
- Méthode explicative et participative
- Exercices sur feux réels

Validation :

- Attestation de stage
- Document de synthèse remis aux stagiaires

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 et du 28 décembre 2008

1ère partie : RÈGLEMENTATION

1. Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH

2. Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours.

Principes fondamentaux de sécurité
1. Évacuation des occupants
2. Éclairage normal et de sécurité.
3. Accessibilité et mise en service des moyens de secours

2ème partie : PRATIQUE

1. Exercices pratiques :
2. Gestion d'une alarme
3. Alerte des sapeurs-pompiers
4. Gestion d'une évacuation
5. Réception et guidage des secours (ERP/IGH)

3ème partie : MISE EN ŒUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION

Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
1. Méthode d'extinction d'un début d'incendie
2. Protection individuelle Exercices d'extinction sur feux réels de diverse classe au moyen
   - D'un extincteur adapté
   - Mise en œuvre d'un RIA

Évaluation : Présence obligatoire à l'intégralité des modules. Évaluation continue de la part du formateur

LuxAnt Institute

34 rue de Beaumont – 62950 Noyelles Godault – Tel 03 21 13 64 30 – contact@luxantgroup.com
SARL – au capital de 10 000€ - RCS de Arras 488 796 640 00032 – APE 8559 A
Autorisation CNAPS : FOR-059-2022-12-01-20170585023 - Autorisation d'existence n°316 2019 3062

www.luxantinstitute.com/